



LES TROPHÉES DE LA BIOSPHERE. **Quatre projets récompensés dont un originaire du Lot**

L'association des pêcheurs aux engins et aux filets de la Dordogne voit ses engagements pour améliorer l'état écologique du fleuve célébré à l'UNESCO lors de la cérémonie des « Trophées de la biosphère » qui s'est tenue le mardi 5 novembre 2019.

Dans les territoires reconnus Réserve de biosphère de l'UNESCO, comme le bassin de la Dordogne, nombreux sont les habitants, les associations, les entreprises ou les collectivités qui prennent des initiatives originales et novatrices en faveur de la biodiversité, de plus de solidarité et d'un développement plus durable de leur territoire.

Pour mieux faire connaître ces initiatives, les Réserves de biosphère françaises et l'UNESCO organisent depuis huit années maintenant « les Trophées de la biosphère » avec l'objectif de recenser et de valoriser ces initiatives locales.

En 2019, l'établissement EPIDOR, structure coordinatrice de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne, a décidé de consacrer sa cinquième édition des Trophées aux projets et initiatives locales qui visent à valoriser, préserver et reconquérir la biodiversité.

Quatre projets dont celui de l'association des pêcheurs aux engins et aux filets de la Dordogne ont été sélectionnés pour représenter le bassin de la Dordogne lors d'une cérémonie officielle organisée au siège de l'UNESCO à Paris ce mardi 5 novembre.

À cette occasion, Pierre-

Louis Lasfargues, président de l'Association des Pêcheurs aux Engins et aux Filets de la Dordogne, a reçu des mains de M. Miguel CLÛSENER-GODT, directeur général du programme de l'UNESCO « Homme et biosphère », un diplôme reconnaissant le caractère exemplaire du projet de restauration écologique de la couasne (bras mort) de La Gardelle.

Si c'est bien l'ensemble du programme d'actions de l'association des pêcheurs aux engins (savoir-faire patrimoniaux comme les ateliers de construction de barques traditionnelles ou les stages pour apprendre le lancer de l'épervier...) qui s'inscrit en cohérence avec les objectifs de la Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne, c'est en particulier le projet de restauration écologique de la couasne (bras mort) de La Gardelle qui a été plébiscité par le jury des Trophées composé des partenaires de cette opération (l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la Société hydroélectrique du midi-SHEM), du Comité français des Réserves de biosphère et d'EPIDOR.

La couasne de La Gardelle, située à l'amont du pont Miré (communes de Floirac et Vayrac), en rive gauche de la Dordogne dans le département du



Gaël Pannetier (Directeur SABV) - Pierre Lasfargues (Président Association pêcheurs aux engins 46) - Michel Foulhoux (1er Vice-Président SABV et 1er adjoint Coutras) – Roland Thieleke (Directeur EPIDOR) - Emmanuel Mouton (Directeur et fondateur Réserve Zoologique de Calviac) - Fabrice Placet (Un des associés fondateurs CanoSphère).

Lot, appartient à l'aire centrale de la Réserve de biosphère. Le projet de restauration mené par l'Association de Pierre-Louis Lasfargues a pour but « de réduire l'envahissement du site par des travaux forestiers sélectifs visant à réduire la présence d'arbres indésirables, comme l'érable négundo par exemple, et de restaurer sa

fonctionnalité hydraulique en luttant notamment contre son comblement rapide par l'évacuation de certains embâcles et en intervenant sur la forme du bras ».

L'opération concerne un linéaire de 400 mètres et nécessite l'implication opérationnelle et financière de riverains et d'usagers. Elle bénéficie égale-

ment du soutien de la Fédération de pêche du Lot et des Associations Départementales de Pêcheurs Amateurs aux Engins et aux Filets et est couplée avec une action menée par EPIDOR.

La Réserve de biosphère du bassin de la Dordogne

En juillet 2012, le bassin de

la Dordogne a rejoint le Réseau mondial des Réserves de biosphère de l'UNESCO. Elle est la plus vaste Réserve de biosphère en France et la première au monde conçue et centrée autour d'un grand fleuve et son bassin versant. La rivière est au cœur du dispositif car la préservation du patrimoine fluvial, des ressources et des bienfaits qu'il dispense, représente un élément fondamental pour le développement futur du territoire et le bien-être de ces habitants.

Un réseau mondial de sites reconnus par l'UNESCO

Sites d'application du programme sur l'Homme et la biosphère de l'UNESCO, les Réserves sont des lieux d'apprentissage et d'expérimentation du développement durable. Ce sont aussi des territoires engagés pour la préservation des paysages, des écosystèmes et des espèces, dans lesquels on a su conserver un équilibre entre la nature et les activités humaines. Les Réserves de biosphère encouragent l'expérimentation locale, la recherche scientifique, l'éducation et la participation des populations afin de concilier les enjeux économiques, culturels et écologiques.